

AEXALT	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Page : 1 / 4
		Révision N°
		Date de création :
		Mise à jour : 27/02/2008
BLOC CUVETTE WC MARINE		

Pluho

Espace Vinci - 24-28 av Graham Bell
 Immeuble Le Monet 10A
 77600 BUSSY-ST-GEORGES

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Désignation commerciale : **BLOC CUVETTE WC MARINE**
Description du produit : Détergent W.C.
Identification de la société : Pluho - Espace Vinci - 24-28 av Graham Bell - Immeuble Le Monet
 77600 BUSSY-ST-GEORGES
Téléphone en cas d'urgence : 01 60 17 02 80
Usage normal : Réservé à un usage professionnel.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

- **Principaux dangers:** Xi Irritant
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement :**
 Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la «Directive générale de classification pour les préparations de la CE», dans la dernière version valable.
 R 41 Risque de lésions oculaires graves.
- **Système de classification:** La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3. INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- **Caractérisation chimique**
 - **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- Composants dangereux:**

· Composants dangereux:		
CAS: 68439-57-6 EINECS: 270-407-8	Sodium alpha-olefin sulphonate Xi; R 38-41	10-25%
CAS: 85117-50-6 EINECS: 285-600-2	Sodium dodecyl benzene sulfonate (valeurs limites spécifiques Xn R22 38 41= 65%; Xi R38 R41=20%, Xi R41=10%, Xi R36=5%) Xn, Xi; R 22-38-41	2,5-10%
CAS: 32210-23-4 EINECS: 250-954-9	acétate de 4-tert-butylcyclohexyle N; R 51/53	≤ 2,5%
CAS: 88-41-5 EINECS: 201-828-7	2-tert-Butylcyclohexyl acetate N; R 51/53	≤ 2,5%

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS

- **Après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau :** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux :** Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion :** Consulter immédiatement un médecin.

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Page : 2 / 4
		Révision N°
		Date de création :
		Mise à jour : 27/02/2008
BLOC CUVETTE WC MARINE		

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- **Moyens d'extinction** : CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité** : Eau.
- **Équipement spécial de sécurité** : Aucune mesure particulière n'est requise.

6. MESURES EN CAS D'ÉPANDAGE ACCIDENTEL

- **Les précautions individuelles** : Pas nécessaire.
- **Mesures pour la protection de l'environnement** : Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/ récupération** : Recueillir par moyen mécanique.
- **Indications supplémentaires** : Peut rendre le sol glissant.

7. STOCKAGE ET MANUTENTION

- **Manipulation** :
- **Précautions à prendre pour la manipulation** : Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- **Préventions des incendies et des explosions** : Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage** :
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage** : Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun** : Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage** : Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

8. CONTRÔLE D'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques**:
Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail**:
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires**:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Équipement de protection individuel**:
• **Mesures générales de protection et d'hygiène**:
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux.
- **Protection respiratoire**: N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains**: Pas nécessaire.
- **Protection des yeux**:



Lunettes de protection hermétiques.

AEXALT	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Page : 3 / 4
		Révision N°
		Date de création :
		Mise à jour : 27/02/2008
BLOC CUVETTE WC MARINE		

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

· Indications générales.	
Forme:	Solide
Couleur:	Bleu
Odeur:	Caractéristique
· Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.
· Point d'inflammation:	Non applicable.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Densité:	Non déterminée.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Soluble
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- **Décomposition thermique/conditions à éviter** : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Substances à éviter** : Réactions aux agents d'oxydation puissants.
- **Réactions dangereuses** : Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux** : Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11. INFORMATIQUE TOXICOLOGIQUE

Toxicité aiguë

- **Effet primaire d'irritation** :
- **de la peau** : Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux** : Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
- **Sensibilisation** : Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires** : Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants : Irritant.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- **Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité)** :
Les substances détergentes contenues dans le produit correspondent à la législation sur la performance environnementale des détergents et des détersifs et sont biodégradables.
- **Indications générales**: Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

AEXALT	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Page : 4 / 4
		Révision N°
		Date de création :
		Mise à jour : 27/02/2008
BLOC CUVETTE WC MARINE		

13. MESURES RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- **Produit:**
- **Recommandation :** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé :** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

· Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):	
· Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):	-
· Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):	
· Classe IMDG:	-
· Marine Polluant:	Non
· Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:	
· Classe ICAO/IATA:	-

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- **Marquage selon les directives CEE :**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la «GefStoffV»= la Réglementation sur les Produits dangereux.
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



Xi Irritant

- **Phrases R:**
41 Risque de lésions oculaires graves.
- **Phrases S:**
2 Conserver hors de la portée des enfants.
25 Éviter le contact avec les yeux.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- **Phrases S facultatives 37/39** Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
- **Prescriptions nationales:**
- **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant

16. AUTRES INFORMATIONS

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases R importantes:**
22 Nocif en cas d'ingestion.
38 Irritant pour la peau.
41 Risque de lésions oculaires graves.
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.